

Le Journal de votre députée

Avril 2011

Monique Iborra



www.moniqueiborra.net

en direct

de la 6^e circonscription
de la Haute-Garonne



La 6^{ème} circonscription de la Haute-Garonne

NOUVEAU VISAGE À PARTIR DE 2012, DATE DES PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Suite au redécoupage électoral voulu par le Gouvernement, la Haute-Garonne comptera en 2012, 10 circonscriptions électorales contre 8 actuellement. Ainsi, lors des prochaines élections législatives notre circonscription intégrera la ville de Colomiers et le canton de Cadours tandis que les cantons de Muret, de Toulouse 12 et la commune de Villeneuve-Tolosane la quitteront.



Canton de Léguevin

Population :
42 844 habitants

Communes :

Brax, La Salvetat-Saint-Gilles,
Lasserre, Léguevin, Lévigac-sur-Save,
Mérenvielle, Plaisance-du-Touch,
Pibrac, Pradère-les-Bourguets,
Sainte-Livrade

Canton de Saint-Lys

Population :
27 405 habitants

Communes :

Bonrepos-sur-Aussonnelle,
Bragayrac, Cambernard, Empeaux,
Fonsorbes, Fontenilles, Lamasquère,
Saiguède, Sainte-Foy-de-Peyrolières,
Saint-Lys, Saint-Thomas

Canton de Cadours

Population :
4 661 habitants

Communes :

Bellegarde-Sainte-Marie, Belleserre,
Brignemont, Cabanac-Séguenville,
Cadours, Caubiac, Cox, Drudas,
Garac, Lagraulet-Saint-Nicolas,
Laréole, Le Castéra, Le Grès,
Pelleport, Puységur, Vignaux

Ville de Colomiers

Population :
32 110 habitants

Ville de Tournefeuille

Population :
25 444 habitants

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Lors de mon élection en juin 2007, je m'étais engagée à vous représenter efficacement à l'Assemblée Nationale, à traduire et me faire votre interprète auprès des ministres et du gouvernement d'une part, voter les lois proposées si elles me paraissent aller dans le bon sens, d'autre part, m'opposer avec énergie et détermination en interpellant ces mêmes ministres et en proposant avec mon groupe de véritables alternatives à la politique menée par cette majorité.

Je m'étais également engagée à vous rendre compte régulièrement durant l'exercice de mon mandat sous différentes formes : c'est ainsi que j'ai créé un blog (<http://www.moniqueiborra.net>) pour vous informer, ainsi que j'ai produit "La lettre de la Députée", disponible dans toutes les mairies de la circonscription, relatant mon action à l'Assemblée. J'ai souhaité également avec les élus de vos communes vous rencontrer lors de mes déplacements "un jour, un canton", pour recueillir vos préoccupations quotidiennes.

Aujourd'hui, j'ai fait le choix d'une distribution à l'ensemble des 70 344 foyers de la 6^e circonscription afin de rendre compte de mon action à tous et toutes, sans distinction. C'est une exigence démocratique.

Cela nécessite cependant un financement conséquent qui explique la présence d'annonces dans cette publication.

Députée de l'opposition à l'Assemblée, depuis 2007, j'ai conscience que la vie quotidienne d'une grande majorité d'entre nous a été plus difficile face à un gouvernement trop souvent sourd aux injustices sociales et fiscales, les aggravant souvent, sans pour autant que les réformes proposées ne débouchent sur une quelconque efficacité.

Néanmoins, grâce à une opposition constructive à l'Assemblée et à un relais efficace des élus locaux sur les territoires, nous avons tout tenté pour que le "bouclier fiscal" se transforme en un véritable bouclier social et environnemental, c'est une urgence de tous les instants en attendant et œuvrant pour une véritable alternative à la politique qui est menée aujourd'hui par la majorité en place au parlement.

A votre écoute et dans un travail de proximité, je souhaite aussi renforcer le lien qui doit unir tout citoyen et ses élus.



Monique Iborra

Députée de la 6^e circonscription de la Haute-Garonne



PAGE 2

La 6^{ème} circonscription

PAGE 5

Qu'est ce qu'un député ?

PAGE 7

Mon travail parlementaire

PAGE 10

Emploi | Formation

PAGE 12

Education

PAGE 14

Pouvoir d'achat

PAGE 16

Santé | Protection sociale

PAGE 18

Sécurité | Justice

PAGE 20

Environnement | Agriculture

PAGE 22

Anciens combattants

PAGE 25

Parlement des enfants

PAGE 27

Inaugurations

PAGE 28

Diaporama photos

Le journal de votre Députée Monique Iborra

Direction - Rédaction : 50 avenue Marie Curie
31600 Seysses - Tél. 05 61 44 63 82 - Fax 05 61 08 84 68

Directrice de la publication : Monique Iborra

Directrice Déléguée de la Publication : Mathilde Tolsan

Conception et réalisation graphique :

CLB concentré d'idée - Tél. 05 61 53 82 71

Editeur Conseil : 41, rue Saint-Sébastien - 75011 Paris
Tél. 01 49 29 11 40 - RCS Paris B 302 220 074

Imprimerie : Riccobono

Tirage : 72 157 exemplaires

Dépôt légal à date de parution

Distribution en boîtes aux lettres

Crédits photos : Assemblée Nationale

Studio Nelson - Fotolia

VOUS allez aimer devenir PROPRIÉTAIRE en Haute-Garonne



4 programmes dans votre région

Espace de vente : 8, place des Monts Dore - 31770 Colomiers



VILLAS GARROUSSAL
Colomiers
23 villas
de 3 à 4 pièces

À partir de 199 000 €



LES HAUTS DE L'ARMURIÉ
Colomiers
88 appartements
du studio au 4 pièces



SQUARE ST-JEAN
St-Jean
26 appartements
du 2 au 4 pièces



L'ORÉE DU BOIS
Balma
40 appartements
du 2 au 5 pièces

4 pièces
à partir 237 000 €
(hors parking / Travaux en cours)

Tous nos programmes sont à découvrir
sur www.pitchpromotion.fr

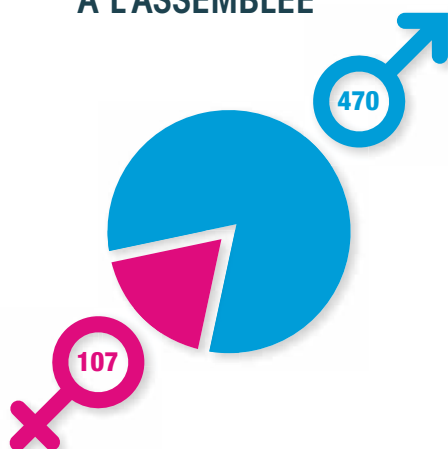
0 800 374 824

PITCH
P R O M O T I O N
CONSTRUIRE L'AVENIR ENSEMBLE®

Qu'est ce qu'un député ?

Les 577 députés de l'Assemblée Nationale sont élus pour cinq ans, renouvelés en une fois, au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire uninominal à deux tours.

LA REPRÉSENTATION HOMMES / FEMMES À L'ASSEMBLÉE



107 députées contre 470 hommes

Un député représente sa circonscription mais également la Nation toute entière. La répartition des sièges et la délimitation des circonscriptions viennent d'être révisées et les prochaines élections législatives se dérouleront en fonction du nouveau découpage (voir p2). A l'Assemblée, le député participe au travail législatif et au travail de contrôle. Il appartient ainsi obligatoirement à l'une des commissions permanentes chargées de l'examen des textes.

Le travail législatif

Il peut déposer des propositions de loi. En commission puis en séance publique, il peut proposer, par amendement des modifications au texte examiné et prendre la parole. Les députés ont le pouvoir de "dernier mot" en cas de désaccord avec les sénateurs au terme de la "navette parlementaire" entre les deux chambres (Sénat et Assemblée Nationale). Après le vote d'une loi, il peut, avec au moins cinquante-neuf autres députés, saisir le Conseil Constitutionnel afin qu'il se prononce sur la conformité du texte voté par rapport à la Constitution.

Le travail de contrôle

Le député peut interroger le gouvernement, examiner son action au sein d'une commission, voire, s'il est mandaté pour cela, contrôler l'emploi de l'argent public. Il peut également, en signant une motion de censure qui sera soumise au vote de l'ensemble des députés, mettre en cause la responsabilité du gouvernement.

Enfin, les députés forment, avec les sénateurs, la Haute Cour chargée, depuis la révision constitutionnelle du 23 février 2007, de se prononcer sur une éventuelle destitution du Président de la République.

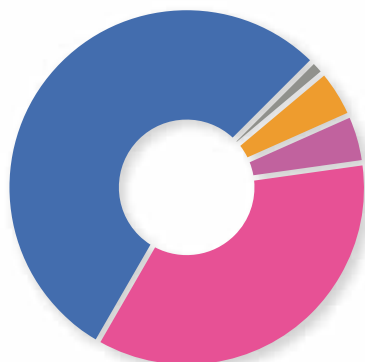
Le travail en circonscription

En tant que représentant de la Nation, le député participe aux manifestations officielles de sa circonscription. Une partie de son travail consiste à trouver une solution aux problèmes rencontrés par ses concitoyens. Il intervient auprès du médiateur de la République afin de débloquer des situations d'administrés que les diverses administrations n'ont pas réussi à résoudre.

De plus le député est le relais de ses électeurs à l'Assemblée ; il essaie ainsi de faire progresser la législation et d'améliorer son application. Enfin, le député se préoccupe du développement de sa circonscription, en liaison avec les autres élus.

LES GROUPES POLITIQUES À L'ASSEMBLÉE

- **Union pour un Mouvement Populaire : 314 membres** (dont 7 apparentés)
- **Socialiste, radical, citoyen et divers gauche : 204 membres** (dont 15 apparentés)
- **Gauche démocrate et républicaine : 26 membres**
- **Nouveau Centre : 25 membres** (dont 2 apparentés)
- **Députés non inscrits : 8 membres**





Balayage de routes, voiries, chantiers
Lavage de routes, voiries, chantiers
Aspiration de gravillons
Effaçage de bandes
Rabotage de chaussées
Hydrorégénération



16 avenue de Boulogne
31800 SAINT GAUDENS
Téléphone : 05.61.51.06.06 Fax : 05.61.51.18.18
Email : saint.blancat@orange.fr

Mon travail parlementaire

MES RESPONSABILITÉS

Parlementaires :

- › Membre de la Commission des affaires sociales. **Les commissions répondent au besoin d'étudier en formation réduite les textes avant la séance publique et de contrôler un secteur particulier.**
- › Membre des groupes de travail Emploi des Jeunes, Aéronautique, Laïcité, Prisons et conditions carcérales.
- › Membre de la mission d'information sur la compétitivité de l'économie française et le financement de la protection sociale ; de la mission d'information sur la formation des auxiliaires médicaux ; de la mission d'information sur la flexisécurité à la française. **Le Parlement contrôle le Gouvernement par des moyens d'information et d'investigation et par la mise en jeu de sa responsabilité. Ces structures que sont les missions d'information, de contrôle et d'évaluation limitées dans le temps, nous permettent de publier des rapports sur des sujets donnés.**
- › Membre du comité d'évaluation et de contrôle sur les aides en faveur des quartiers défavorisés.

Extra-parlementaires :

- › Membre du Conseil d'Administration du Conseil National des Missions Locales (CNML).
- › Membre du Bureau du Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie (CNFPTLV).
- › Membre du Conseil d'administration de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE).

MES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

- › Secrétaire du groupe d'amitié France - Mexique.
- › Membre du groupe d'amitié France - Israël.

MES DERNIERS TRAVAUX LÉGISLATIFS

- › Mise en œuvre de la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- › Projet de loi de finances - Mission Travail Emploi.
- › Projet de loi de finances - Mission Solidarité, Insertion, Egalité des chances.
- › Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale.



© Assemblée Nationale



Lors des 10^{ème} rencontres nationales du réseau des Missions locales à Bercy.



LE CRÉDIT MUTUEL À L'ÉCOUTE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

LE CRÉDIT MUTUEL EST DEvenu
AUJOURD'HUI LEUR INTERLOCUTEUR
PRIVILÉGIÉ ET LEUR PRINCIPAL
PARTENAIRE FINANCIER.

L'importance actuelle des domaines d'intervention des communes, des départements et des régions requiert des moyens financiers considérables qui dépassent bien souvent les ressources budgétaires immédiates des Collectivités locales.

Pour répondre à cette ambition, le Crédit Mutuel met à la disposition des Collectivités locales toutes les ressources techniques et financières d'une banque moderne et puissante. Des experts attentifs à leurs besoins et connaissant bien les contraintes auxquelles elles sont soumises, leur apportent toute l'étendue de leur savoir-faire.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL MIDI-ATLANTIQUE
10, RUE DE LA TUILERIE – B.P. 13258
31132 BALMA CEDEX – TOULOUSE
INTERLOCUTEUR : SERGE MILHET – TÉL. : 05 61 61 46 46



ARP FONCIER,
aménageur du développement durable des communes
et de vos projets d'accèsion à la propriété.

Téléphone : 05 61 57 49 40 - Fax : 05 61 57 49 53
www.arp-foncier.fr



**ETIENNE
LACROIX**

6, boulevard de Joffrey
31600 MURET

Tél. 05 61 56 65 00



FORMATIONS AUDIO NUMÉRIQUES

PROTOOLS 9, LOGIC PRO9,
COMPOSITION ARRANGEMENTS

Public Concerné : Demandeurs d'emploi, DIF, CIF
(Possibilités de financement selon situations)

STUDIO D'ENREGISTREMENT
PRODUCTION ET RÉALISATION ARTISTIQUE

QUARTIER SCHOOL MUSIC - 12b, 14 rue Henri TURNER, 31100 TOULOUSE
TEL: 05 61 16 06 85 @: qsmformation@orange WEB: quartiermusic.com



1^{ère} Ecole de Prothèse de France

Diplômes d'Etat de Prothésiste Dentaire
En régime Etudiant ou en Contrat de Professionnalisation

BEP d'Auxiliaire en Prothèse Dentaire et Baccalauréat
Professionnel de Technicien en Prothèse Dentaire
Bourses d'études privées

97% d'insertion professionnelle à l'issue de la formation

Ecole Dentaire Française

Narbonne Paris Toulouse
04 68 41 19 19 01 47 97 77 81 05 61 23 36 26

www.ecole-dentaire.fr

IMMOBILIER

ACHETER POUR SE LOGER OU INVESTIR DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

Elément clé de la constitution d'un patrimoine, l'achat immobilier présente actuellement des perspectives intéressantes : taux des crédits immobiliers particulièrement bas, mesures gouvernementales de soutien à l'accession à la propriété et dispositifs fiscaux de faveur pour l'investissement locatif et la résidence principale.

Au Crédit Mutuel un conseiller vous accompagne et vous propose les solutions les mieux adaptées à votre situation personnelle tout en intégrant les dernières modifications réglementaires et fiscales.

VOUS PRÉPAREZ VOTRE PROJET

Restez très sélectif dans le choix de votre bien immobilier. La règle d'or de l'immobilier est aujourd'hui plus vraie qu'hier : l'emplacement est primordial pour qui souhaite se constituer un patrimoine immobilier.

VOUS FINANCEZ VOTRE PROJET COMMENT PLANIFIER VOTRE INVESTISSEMENT ?

► DÉTERMINEZ VOTRE APPORT PERSONNEL

L'apport personnel ne présente pas un barrage à l'accession à la propriété. Cependant, la constitution progressive d'une épargne à ce projet d'acquisition présente un grand intérêt. L'achat ou la construction d'un bien immobilier doit être un acte réfléchi qu'il est bon de préparer.

L'AGENCE IMMOBILIÈRE DU CRÉDIT MUTUEL POUR MENER À BIEN VOTRE PROJET

Vous envisagez de réaliser l'acquisition d'un bien immobilier ?

Pensez à rencontrer un conseiller de notre Agence Immobilière du Crédit Mutuel pour découvrir l'accompagnement global que nous proposons :

- Une étude fiscale personnalisée
- Des programmes immobiliers soigneusement sélectionnés
- Un financement sur mesure

► CALCULEZ VOTRE CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT

La capacité de remboursement est estimée à environ 30 % des revenus nets, une évaluation à préciser avec votre conseiller en fonction de votre situation personnelle.

► ÉTABLISSEZ VOTRE PLAN DE FINANCEMENT

En combinant au mieux les remboursements de vos différents crédits nous vous ferons bénéficier pendant toute la durée de votre prêt de mensualités constantes et adaptées à vos possibilités financières.

• Les prêts du secteur libre

Ces prêts sont accessibles à tous, sans aucune condition réglementaire.

Les prêts du secteur libre sont très souples. Ils peuvent financer 100 % de votre projet ou s'accompagner d'autres prêts du secteur aidé en fonction de votre situation.



• Les prêts du secteur aidé



Ils encouragent l'accession à la propriété et sont multiples. Il s'agit du Prêt à Taux Zéro+, des prêts conventionnés

dont le Prêt Conventionné à l'Accession Sociale (PCAS), donnant droit à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) et pour les projets de défiscalisation le Prêt Locatif Social peut sous certaines conditions financer l'investissement locatif.

LA SÉCURISATION DE VOTRE PRÊT

• Les garanties obligatoires liées au prêt immobilier

Les garanties le plus souvent demandées sont : le cautionnement de personnes morales, l'hypothèque conventionnelle et le privilège de prêteur de deniers (PPD).

• Les assurances liées au prêt immobilier

Votre prêt immobilier doit être couvert par certaines garanties : l'assurance Décès/Perte Totale et Irréversible d'Autonomie – Invalidité – Incapacité de travail (DIT), l'option perte d'emploi.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ UN CONSEILLER CRÉDIT MUTUEL
POUR UNE ÉTUDE PERSONNALISÉE OU DEMANDEZ NOTRE GUIDE IMMOBILIER



© Assemblée Nationale

Economie | Emploi

Ma parole à l'Assemblée Nationale

... La situation de l'emploi des jeunes en France reste particulièrement alarmante et, malgré une baisse pour certaines catégories, que vous ne manquerez sans doute pas de commenter, les jeunes ne bénéficient pas de la baisse apparente observée pour le chômage en général. Le chômage de longue durée des 16-25 ans a explosé depuis deux ans et il atteint 24 % au deuxième trimestre 2010.

Les solutions que vous proposez sont loin d'être à la hauteur de l'enjeu. Les 25-54 ans occupent 79% des emplois dans notre pays, tandis que les moins de 25 ans et les seniors, de plus de 54 ans, sont sacrifiés sur l'autel de la rentabilité et de la compétitivité. Les jeunes Français sont inquiets. Ils craignent pour leur avenir, bien plus que les jeunes d'autres pays industrialisés. Pouvez-vous, monsieur le secrétaire d'État chargé de l'emploi, nous affirmer que les crédits affectés aux missions locales, aux maisons de l'emploi et à Pôle emploi, les opérateurs de l'emploi et de l'insertion des jeunes, seront préservés ? ...

Question au Ministre de l'Emploi
Octobre 2010

... Cette loi ne simplifie pas le système, n'améliore guère le contrôle ; il n'y a pas de pilote dans l'avion, il n'y en aura pas demain. C'est toute l'architecture qu'il fallait revoir, au lieu de cela une réforme cosmétique qui ne réglera rien. Vous contentant d'incantations, vous énoncez des objectifs que vous ne vous donnez pas les moyens d'atteindre. La réforme reste à faire car, pour que la formation continue puisse représenter une seconde chance, elle devrait pouvoir être négociée au plus près des attentes et des besoins des salariés. Les inégalités ne se réduiront qu'à ce prix. Pour cela, il faudrait que vous révisiez vos idées essentiellement centralisatrices. En effet, votre première ambition - une petite ambition en l'occurrence - est de déposséder le plus possible les régions des politiques de formation, ainsi que l'avaient prévu les lois de décentralisation, de les déposséder aussi de la gestion financière des partenaires sociaux...

Débat parlementaire sur la loi portant réforme de la formation professionnelle
Juillet 2009



Une priorité nationale : l'emploi des jeunes

Au sein de la Commission des Affaires Sociales, je suis particulièrement investie sur la problématique de l'emploi en lien avec l'économie et celle de la formation. C'est un sujet que je connais bien du fait que j'ai en charge ces problématiques en qualité de vice présidente du Conseil Régional.

Face au constat inquiétant selon lequel la France est un des pays où le taux de chômage des jeunes est le plus élevé, il est de notre responsabilité de tout mettre en œuvre

Il est de notre responsabilité de tout mettre en œuvre pour que le chômage recule.

Le saviez-vous ?

En 2010, le bouclier fiscal a profité à 1 000 contribuables au niveau national, qui se sont partagé 679 millions d'euros.

31 milliards d'euros d'exonérations de charges en 2008 sans effet réel sur l'emploi.

Le taux de chômage des jeunes s'est établi en 2010 à 22% (contre 9,6% pour l'ensemble de la population active).

pour que le chômage recule. Certes la crise a aggravé le phénomène mais la politique du gouvernement, faite d'allers et retours, un jour supprimant les emplois aidés, le lendemain indiquant leur hausse massive, à un moment mettant en place "le plan de relance pour l'emploi", le supprimant dans la loi de finances prétextant la fin de cette même crise, autant de politiques qui traduisent une incohérence notoire, s'appuyant essentiellement sur des effets d'annonce non suivis d'effet.

J'ai interrogé à plusieurs reprises le gouvernement sur ces questions, j'ai moi-même avec mon groupe parlementaire fait de nombreuses propositions que la majorité n'a jamais voulu retenir.

Pendant la période la plus aigüe de la crise, j'ai voulu me retrouver auprès des salariés de grandes entreprises de cette circonscription, j'ai rencontré les chefs d'entreprises pour comprendre les difficultés et discuter avec eux des conséquences de leurs décisions.

"Travailler mieux pour vivre mieux"

Mon action sur la circonscription

Trois faiblesses empêchent aujourd'hui le redémarrage de l'économie française et du pouvoir d'achat : le taux de chômage plus élevé que la moyenne européenne, un taux d'emploi des seniors et des jeunes dramatiquement bas, des exonérations de cotisations sociales massives et uniformes sans aucun effet sur l'emploi.

La réforme de la formation professionnelle aurait pu être un levier pour l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Annoncée comme un chef d'œuvre en matière de réforme, elle a été réduite à un accroc dans la décentralisation et a raté la marche de l'innovation.

C'est en effet en plein été, en juillet 2009, que le gouvernement a choisi de soumettre au vote du Parlement sa réforme sur le thème pourtant majeur de la formation pro-

fessionnelle. Les partenaires sociaux se sont réunis dans l'urgence et sous la menace et d'un avis partagé par l'ensemble des pro-

La réforme de la formation professionnelle aurait pu être un levier pour l'accès ou le maintien dans l'emploi.

fessionnels de ce secteur, la réforme a raté la marche de la coordination de la gouvernance, rate la marche de la formation initiale différée.

J'ai été désignée par mon groupe rapporteur de ce projet de loi.

J'ai dénoncé avec force, tout au long des débats, l'absence d'ambition de cette réforme, l'annonce d'objectifs auxquels le gouvernement ne donnait pas les moyens d'être atteints. ▸

Les acteurs du territoire régional se mobilisent et proposent des solutions pour soutenir l'emploi.

La région Midi-Pyrénées a créé un fonds de ce type, intitulé "Qualification +". Chaque mois, un comité de pilotage, composé de l'ensemble des partenaires sociaux - représentants des salariés et des employeurs -, de l'État et de la région, se réunit afin d'examiner les demandes des entreprises via les OPCA. Les critères d'éligibilité ont été élaborés en commun et sont donc respectés. Ce fonds intervient en matière de formation qualifiante des salariés en chômage partiel. Une convention a été signée. ▸



(1)



(2)



(3)



(4)

(1) Lors de la mobilisation des personnels de Météo France et de Continental à Toulouse sur ma circonscription.

(2) A l'écoute des syndicalistes du monde pénitentiaire du Centre de détention de Muret et de la Maison d'Arrêt de Seysses.

(3) A ma demande et en présence du Maire André Mandement, j'ai été accueillie par la direction et les agents de Pôle Emploi afin de constater les répercussions de la crise sur le marché du travail et l'accroissement du chômage.

(4) Aux côtés du Maire de Bonrepos-sur-Aussonnelle Daniel Gasc, rencontre avec un entrepreneur qui m'expose le développement de sa profession autour de la filière bois.

jour
canton

Extraits de nos propositions de loi PS

- Proposition de loi n°651 visant à requalifier les contrats de travail nouvelles embauches (2008).
- Proposition de loi n°1305 visant à lutter contre les discriminations liées à l'origine, réelle ou supposée (2008).
- Proposition de loi n°1541 pour l'augmentation des salaires et la protection des salariés et des chômeurs (2009).
- Proposition de loi n°2046 visant à la formation initiale différée par l'accès prioritaire à une formation qualifiante ou diplômante (2009).
- Proposition de loi n°3297 visant à prendre des mesures d'urgence en faveur des villes et des quartiers (2011).

Education | Services Publics

Ma parole à l'Assemblée Nationale

... Chaque année, il s'agit de 14 000 élèves supplémentaires qui ne trouvent pas de place à l'école maternelle. Je vous demande quelles mesures vous comptez prendre pour réaffirmer la nécessité de scolariser tous les enfants dont les parents en font la demande et légitimer l'école maternelle plutôt que la garderie à la hauteur des ambitions d'un grand service public d'éducation...

Question au Ministre de l'Éducation nationale
Mai 2009

... Malgré les promesses de votre gouvernement, les moyens financiers et humains pour encadrer ces enfants n'ont cessé de diminuer, et en particulier vis-à-vis des Auxiliaires de Vie Scolaire. Monsieur le Ministre, que compte ainsi faire le Gouvernement dans l'intérêt de l'Éducation de nos enfants handicapés et de la stabilité de nos Auxiliaires de Vie Scolaire ? Nous attendons une réponse précise de votre part...

Question au Ministre de l'Éducation nationale
Mars 2011



UNE RÉFORME QUI S'APPARENTE DE PLUS EN PLUS À UNE ENTREPRISE DE DÉMOLITION

S'il est vrai que tout ne peut se résumer à un problème de moyens, comment ne peut-on s'interroger sur la nécessité de mener des réformes tout en supprimant de manière massive les postes d'enseignants. Ici et là se créent à partir des parents d'élèves des collectifs qui mobilisent élus, enseignants, associations, car trop...c'est trop.

Depuis 2007 ce sont 66 000 postes qui ont été supprimés. Aujourd'hui, cette politique conduit inévitablement à l'impossibilité pour l'Éducation Nationale de pallier l'absence des professeurs. Ainsi sur 10 jours d'absence d'un enseignant titulaire, seuls 6 sont réellement remplacés.

Depuis 2007 ce sont 66 000 postes qui ont été supprimés.

Le ministre Chatel demande de s'adresser à Pôle Emploi pour assurer ces remplacements en recrutant des étudiants, ou des retraités non forcément enseignants !

Parier sur l'École, c'est parier sur l'avenir, jour après jour notre service public d'édu-

cation est mis à mal par des mesures qui refusent de prendre en compte le formidable pari que représente la formation initiale dans une société moderne, complexe, en constante évolution, confrontée à des conditions d'entrée dans la vie d'adulte de plus en plus difficiles.

Dans ce contexte, nous sommes prêts à considérer que nos services publics doivent s'adapter mais, motivé par seul souci d'économie, le gouvernement agit avec brutalité : révision générale des politiques publiques affaiblissant les services de l'état tout en voulant recentraliser les politiques qui étaient confiées par les lois de décentralisation aux collectivités territoriales, privatisation rampante de l'hôpital public, réforme de la carte judiciaire.

La privatisation des services publics privera d'abord ceux qui sont en difficultés économiques et sociales, des services et de l'accompagnement essentiels à leur quotidien. Les services publics modernes doivent au contraire participer à cimenter le lieu, la cohésion sociale si nécessaire au bien vivre ensemble. ▸



Mon action sur la circonscription

INTERVIEW DE PASCAL ASTRUC, PRÉSIDENT DE LA FCPE 31

Quelles sont vos préoccupations pour la rentrée à venir ?

Les 16 000 suppressions de postes programmées à la rentrée 2011 se traduiront par l'augmentation du nombre d'élèves par classe dans les écoles, les collèges et les lycées, par des fusions d'écoles, des fermetures de classes et encore plus de problèmes de remplacement à venir... Partout, il y aura moins d'adultes dans les écoles et établissements scolaires alors que les effectifs augmentent.

Tous les élèves pourront-ils être accueillis à la rentrée prochaine ?

Nos inquiétudes sont nombreuses sur les orientations et les inscriptions. D'une part, de plus en plus d'enfants se retrouveront inscrits dans des établissements qui ne correspondront nullement à la sectorisation annoncée. D'autre part, et c'est le cas par exemple des collégiens qui choisissent des filières professionnelles, ils pourront se retrouver sans affectation et n'obtiendront des réponses qu'à la rentrée ! Comment construire un projet d'études avec autant d'incertitudes ? L'École de la République doit pouvoir accueillir tous les enfants.

Quels conseils donneriez vous aux parents d'élèves ?

La FCPE appelle tous les parents d'élèves à la mobilisation. C'est de l'École que nous voulons pour nos enfants qu'il s'agit ! Une pétition nationale -petition.fcpe.asso.fr - existe pour demander l'arrêt des suppressions de postes et augmenter le budget de l'Éducation nationale. ▶



(1)



(2)

(1) Lors de l'inauguration du groupe scolaire E. Tabarly à Saint-Lys avec Pierre Izard, Président du Conseil général, Pierre Duplanté, Conseiller général et Jacques Tène, Maire.

(2) J'ai rencontré également de nombreux parents d'élèves, enseignants et élus inquiets des réformes menées actuellement par le gouvernement autour de la petite enfance et du devenir du service public en général comme ici avec Philippe Dauvel, Maire de La Salvetat Saint-Gilles.

jour
canton

Extraits de nos propositions de loi PS

- Proposition de loi n°1078 instaurant une aide au départ en vacances pour les enfants et adolescents mineurs (2008).
- Proposition de loi n°3218 visant à lutter contre le décrochage scolaire (2011).



© Assemblée Nationale

Ma parole à l'Assemblée Nationale

... J'attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité sur la nécessité de revaloriser les retraites. En effet, l'augmentation générale des prix en ces temps de crise réduit considérablement le niveau de vie des retraités, alors qu'ils subissent déjà depuis de nombreuses années une conjoncture défavorable. L'État se doit donc de respecter ses engagements, en augmentant très rapidement le montant des leurs allocations, dans des conditions qui tiennent réellement compte de l'augmentation du coût de la vie. Je souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce problème...

Question au Gouvernement
Décembre 2008

Contre l'augmentation des prix de l'énergie, nos propositions à l'Assemblée lors des débats parlementaires en mars dernier :

- dire non à la hausse demandée par les industriels ;
- comme nous l'avons fait en 1990, prendre un décret pour bloquer la hausse des prix de l'essence ;
- mettre en place un tarif social de l'énergie.

Le saviez-vous ?

58% des français déclarent qu'ils s'en sortent difficilement ou très difficilement avec les revenus de leurs foyers.

Source : Sondage IFOP - Mai 2010

Pouvoir d'achat



POUR UNE RÉPARTITION PLUS JUSTE DE

S'il est aujourd'hui une politique injuste, c'est celle de la politique fiscale qui bien évidemment retient sur le pouvoir d'achat de chacun. Si le Gouvernement se défend de vouloir augmenter les impôts, il omet de dire que plus de 20 nouvelles taxes ont été créées (franchises médicales, taxes sur les accidents du travail, sur les ordinateurs,...) qui aboutissent au même résultat.

En matière fiscale, la France a atteint un degré de complexité et d'inégalité dangereux pour les finances publiques et pour le contrat social. La politique menée depuis dix ans a poussé le système de prélèvements obligatoires au bord de l'asphyxie. La multiplication des niches fiscales et sociales - dont le coût a crû de 55% depuis 2004 - a privé l'Etat et la Sécurité sociale de recettes indispensables au financement des politiques publiques et de la couverture sociale, creusant les déficits et faisant exploser la dette publique.

La justice fiscale est mise à mal. Aujourd'hui, les prélèvements ne sont plus progressifs mais régressifs : à un haut niveau, plus on gagne, moins on paye ! Alors que tous les Français payent la CSG et la CRDS, alors que les classes moyennes acquittent un impôt sur le revenu progressif, le taux d'imposition des plus aisés diminue pour atteindre seulement 25% pour les 1 000 contribuables les plus aisés.

Le sarkozysme fiscal aura coûté des dizaines de milliards d'euros

Entièrement financé par la dette, le paquet fiscal de 2007 et les cadeaux fiscaux décidés par la suite ont démontré leur inefficacité. Bouclier fiscal, déductibilité des intérêts d'emprunt, baisse de la TVA sur la restauration, démantèlement des droits de succession sont d'ailleurs peu à peu remis en cause par la



LES RICHESSES

majorité elle-même. La détaxation des heures supplémentaires est un échec avéré en matière d'emploi et de croissance. Le sarkozysme fiscal aura duré cinq ans et coûté plusieurs dizaines de milliards d'euros à la nation.

Nous réformerons la fiscalité pour rétablir la justice fiscale et sociale, et promouvoir l'effica-

duré cinq ans et coûté plusieurs milliards de euros à la nation.

acité économique et écologique. Deux principes inspireront nos choix : le capital doit être taxé comme le travail, la fiscalité doit être progressive. ▶



LE PRIX DE L'ÉNERGIE

Y compris les classes moyennes peinent à joindre les deux bouts, une hausse de 5% du prix du gaz est effective depuis le 1^{er} avril 2011, ce qui fera 21% d'augmentation depuis 1 an et 50% en 5 ans. Comment expliquer aux français que le prix d'achat du gaz sur les marchés de gros ait diminué de 30% entre fin 2008 et fin 2010 alors même que le Gouvernement a accordé à GDF-Suez une augmentation de 15% des tarifs de vente du gaz en 2010 ?

Le temps est d'assurer à chaque citoyen l'accès à l'énergie, un bien de première nécessité, en distinguant un tarif de base peu élevé pour les premiers volumes de consommation d'électricité, de gaz et de carburant permettant de satisfaire aux besoins vitaux, de se

laver, de se chauffer et de se déplacer (travail, recherche d'emploi, soins médicaux...), et un tarif de confort progressif au-delà de cette consommation, ce dernier pouvant financer le premier, complété notamment par

Comment expliquer aux français que le prix d'achat du gaz sur les marchés de gros ait diminué de 30% entre fin 2008 et fin 2010 alors même que le Gouvernement a accordé à GDF-Suez une augmentation de 15% des tarifs de vente du gaz en 2010 ?

une taxation des bénéfices considérables des compagnies pétrolières. Cette proposition permettrait à la fois d'adresser un signal prix à l'ensemble des consommateurs et d'assurer l'accès de tous à l'énergie. ▶

Extraits de nos propositions de loi PS

- ▶ **Proposition de loi n°403** visant à soutenir le pouvoir d'achat des ménages face à la hausse des prix des produits pétroliers et à développer les modes de transport alternatifs (2007).
- ▶ **Proposition de loi n°1424** relative à la création d'un fonds national de garantie des loyers (2009).
- ▶ **Proposition de loi n°1896** visant à rendre plus justes et plus transparentes les politiques de rémunérations des dirigeants d'entreprises et des opérateurs de marché (2009).
- ▶ **Proposition de loi n°2441** visant à abroger le bouclier fiscal (2010).



© Assemblée Nationale

A la maison de retraite Curtis à Léguevin, les questions d'accueil des personnes âgées et de formation des personnels ont été évoquées avec la directrice de la structure.

Santé | Protection sociale

Ma parole à l'Assemblée Nationale

... Réformer l'hôpital à l'occasion d'une loi qui met au premier plan la gestion financière n'est pas à la hauteur des enjeux. C'est pourtant ce que vous allez tenter de faire, même si vous déclarez le contraire. L'hôpital n'est pas n'importe quelle entreprise, la communauté médicale n'est pas constituée de simples techniciens venant éclairer les décisions d'un PDG qui, désormais, peut ne pas être issu de l'École nationale de la santé publique, en rentrant dans le carcan d'abord financier du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens...

Débat parlementaire sur la Réforme de l'Hôpital
Février 2009

... J'ai attiré l'attention de la Secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur le financement de la dépendance : *selon un rapport de la Commission des Affaires sociales, il s'agirait de rendre obligatoire une assurance pour les plus de 50 ans. La solidarité nationale doit assumer le risque de perte d'autonomie ; il s'agit d'une question d'intérêt national. Je vous demande de reconsidérer ces éventuelles mesures, afin que l'État ne se désengage pas du soutien des personnes dépendantes...*

Question au Gouvernement
Août 2010



L'instauration de la protection sociale en France a changé nos vies grâce au système de retraites par répartition

La plupart des personnes âgées ne vivaient plus jusqu'à un passé récent dans le dénuement ou la dépendance douloureuse à l'égard de leurs enfants. L'assurance maladie a mis le progrès médical à la portée de tous. Notre système de protection sociale représente un véritable amortisseur social et c'est une des raisons qui ont fait que notre pays a moins souffert que d'autres des effets de la crise économique. Toutefois, les comptes sociaux s'enfoncent dans des déficits abyssaux, déficits qui ne sont dus, d'après le rapport de la Cour des Comptes, que pour 30% à la crise économique et sociale, 70% de ces déficits étant imputables à la politique du Gouvernement faite de mesures qui affaiblissent et privent de recettes l'Etat telles que les exonérations concédées, le maintien des niches sociales et fiscales au profit de ceux qui a priori en ont le moins besoin.

Les principales mesures pour faire faire des économies à la Sécurité sociale touchent essentiellement les malades avec la diminution des remboursements via les franchises médicales, la baisse du forfait hospitalier. A partir du 1^{er} mars, la sécurité sociale ne prend en charge à 100 % les actes lourds qu'au-delà

du seuil de 120€ (au lieu de 91€ jusqu'à maintenant), déduction faite d'un forfait de 18€. En dessous de ce seuil, les soins sont remboursés à hauteur de 70% pour les soins effectués en ville, de 80% pour ceux réalisés en établissement. Cette mesure, annoncée lors

A partir du 1^{er} mars, la sécurité sociale à 100% les actes lourds qu'au-delà

de la dernière loi de financement de la sécurité sociale, est un déremboursement de plus à mettre au débit de ce gouvernement.

La charge des organismes complémentaires ou directement celle des patients va mécaniquement augmenter. Le coût de la santé pour les Français s'accroît de toute façon puisque les organismes complémentaires répercuteront ces hausses sur le prix de leurs contrats.

Alors que l'accès aux soins de santé est une préoccupation croissante de nos concitoyens, cette politique met en cause l'égalité devant la santé, fragilise les catégories populaires et les classes moyennes sans autre résultat que de les dissuader de se soigner.

Le saviez-vous ?

40% des français disent renoncer à certains soins pour causes économiques.

Source : rapport du Baromètre
Cercle Santé

Une réforme à haut risque : la réforme de la dépendance

Le rapport rendu public mardi 1^{er} février au nom de la mission commune aux commissions des affaires sociales et des finances du Sénat est un texte de plus qui montre la vision étroitement comptable de l'UMP et du gouvernement de la question de la dépendance.

Il propose essentiellement de limiter les coûts sans avoir de réelle vision de l'impact du vieillissement sur la société ni chercher à répon-

dre aux besoins concrets des personnes et de leurs proches. Pour soi-disant éviter de déposséder les départements de leur rôle dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, Alain Vasselle exclut d'emblée la création d'une nouvelle branche de la sécurité sociale et propose un système reposant essentiellement sur l'assurance privée... non obligatoire. Il réussit ainsi l'exploit d'être encore plus libéral que le rapport de la députée Valérie Rosso-Debord publié en juin 2010 !

Autre mesure d'économie, les personnes disposant d'un patrimoine égal ou supérieur à 150 ou 200 000 euros seraient là encore confrontées au choix entre une allocation réduite de moitié ou une allocation à taux

plein, mais avec un recours sur succession pouvant aller jusqu'à 20 000 euros.

Nous continuons de nous opposer à cette option, qui conduira de nombreuses personnes à ne pas demander d'allocation, comme on l'observait avec l'ancienne Prestation spécifique dépendance (PSD), au risque de souffrir très durement de leur perte d'autonomie. Comme sur la question des assurances,

nous refusons le recours sur succession et le gage sur patrimoine qui font peser le financement du risque sur les seuls individus concernés.

Malgré le manque d'ambition criant de ces propositions, Alain Vasselle envisage de les financer par la création d'une deuxième journée de solidarité. L'échec de la première est pourtant patent ! Nous pensons au contraire que seul un financement solidaire, dans le cadre de la réforme fiscale portée par les socialistes et notamment du rétablissement d'un droit de successions sur les patrimoines les plus élevés, permettrait de mobiliser les biens individuels de façon intergénérationnelle et sur la base de la solidarité nationale, sans faire reposer l'ensemble des coûts sur les seuls salariés. ▶

...seul un financement solidaire, permettrait de mobiliser les biens individuels...

Mon action sur la circonscription



(1)



(2)



(3)

(1) A Frouzins, j'ai partagé un petit-déjeuner avec les personnes âgées de la résidence Légue en compagnie d'Alain Bertrand, Maire et Conseiller général.

(2) Lors de l'inauguration de la Maison de répit : l'Oasis, lundi 2 mai 2011 à Seysses, aux côtés de Roselyne Bachelot, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale et en présence des personnalités politiques locales et des acteurs du monde médical et associatif. Cette structure est conçue comme un lieu de vie humain, familial, pour répondre au besoin de prise en charge des enfants en fin de vie et à la détresse des parents confrontés à cette terrible issue.

(3) Pose de la 1^{ère} pierre des Etablissements MAS Foyer de Vie et Foyer d'accueil Médicalisé au sein de la structure de l'APEIHSAT (Association des Parents d'Enfants Handicapés et Inadaptés des Sociétés Aéronautiques de Toulouse), aux côtés de J. Tène Maire de St-Lys, de P. Duplanté Conseiller général et des représentants des foyers de l'Espoir.

sociale ne prend en charge
au-delà du seuil de 120€

jour canton

Le choix de l'accumulation des remboursements et du désengagement de la sécurité sociale déstabilise délibérément notre système d'assurance maladie solidaire sans apporter de réponse durable à son besoin de financement. Alors que près de 40% des Français disent renoncer aux soins pour causes économiques, la droite décide d'accroître les inégalités sociales et territoriales de santé. Le gouvernement va faire peser l'effort exclusivement sur les assurés par des prélèvements non solidaires, qui rapportent peu mais pèsent lourdement sur le budget des Français : hausse du forfait hospitalier, baisse du taux de remboursement de certains médicaments, restrictions de la prise en charge des affections de longue durée ou taxation des indemnités perçues par les accidentés du travail. ▶

Extraits de nos propositions de loi PS

- Proposition de loi n°763 tendant à améliorer l'information du Parlement par la promotion d'études de genre afin de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes (2008).
- Proposition de loi n°933 relative aux plans de soins coordonnés des malades chroniques et des bénéficiaires du régime des affections de longue durée (2008).
- Proposition de loi n°2744 relative aux conditions d'attribution des compléments de ressources et à la majoration pour la vie autonome des personnes handicapées.



© Assemblée Nationale

Ma parole à l'Assemblée Nationale

... La police de proximité, mise en place par la gauche, avait largement contribué à l'amélioration des conditions de sécurité. Supprimée, puis aujourd'hui rebaptisée police territoriale, elle est parfois implantée dans certains territoires où sa présence est nécessaire, mais absente dans un secteur jouxtant ces territoires, alors même qu'il présente des conditions d'insécurité et des risques de délinquance comparables. Allez-vous augmenter les effectifs et d'élargir les périmètres de cette police afin d'atteindre des zones qui en ont grand besoin, et de ne pas la restreindre à quelques lieux ?...

Question au Ministre de l'Intérieur du groupe socialiste
Janvier 2010

... Le malaise est de plus en plus perceptible au sein des forces de l'ordre dû à la diminution de postes et à la politique dite du chiffre. La baisse des effectifs de la police et de la gendarmerie depuis 2002, suite à la mise en place de la révision générale des politiques publiques, interdit également de plus en plus le travail de proximité et de terrain malgré le dévouement des policiers et des gendarmes. Quelles sont les mesures envisagées afin de permettre aux forces de l'ordre d'assurer une sécurité durable en lien avec la population ?...

Question au Ministre de l'Intérieur du groupe socialiste
Mars 2011

Le saviez-vous ?

10 792 emplois supprimés de gendarmes et de policiers depuis 2007.

9 000 postes supprimés en 2011.

Sécurité | Justice



Sécurité

Récemment, le bilan de la sécurité en 2010 a été publié. Le ministre de l'époque, condamné par la justice pour ses propos racistes et xénophobes, insistait sur un certain nombre de bons résultats obtenus, selon lui, or, en même temps il oubliait d'indiquer que tous les indicateurs qui concernent la délinquance du quotidien, du vivre ensemble, s'aggravent considérablement : hausse des cambriolages contre les particuliers, hausse des vols dans les lieux publics, hausse des atteintes à l'intégrité physique, et les jeunes et les personnes âgées en sont les premières victimes. Ce n'est pas acceptable ! Depuis 2004, ces violences ont augmenté de 16% !

Les déclarations, les effets d'annonce de la politique de boucs émissaires cachent ici aussi le décalage qui existe entre les mots et les actes. Ni la reprise en main de la politique des chiffres de la sécurité, ni les chiffres maquillés de l'Observatoire national de la délinquance, organe totalement dépendant du ministère de l'intérieur, ne peuvent plus masquer la très nette détérioration de la sécurité quotidienne des Français.

Le bilan de 2010, c'est l'échec de la politique initiée par N. Sarkozy dès 2002, alors qu'il était ministre de l'Intérieur. C'est le résultat d'une agitation sans boussole d'une droite toujours prête à désigner des boucs émissaires, mais jamais à agir vraiment pour la sécurité des Françaises et des Français.

Depuis 2004, ces violences ont augmenté de 16% !

La multiplication des lois, les slogans électoraux et les déclarations martiales de la droite ne peuvent dissimuler son échec face à la délinquance. Sa politique

a désarmé, de façon inédite, les forces de sécurité, et les a privés de moyens essentiels, notamment en réduisant leur budget de 19% cette année. Le budget 2011 consacre une diminution de l'investissement de -6,5% pour la gendarmerie nationale et de 28,3% pour la police nationale, alors même que les conditions de travail des fonctionnaires de police et de gendarmerie sont déjà déplorables.

Telle est la réalité de l'abandon des Français par la droite face à l'insécurité. Les habitants des quartiers populaires et des territoires ruraux en sont les premières victimes. ▶



Justice

La politique sarkozienne ne cesse d'affaiblir les contre-pouvoirs : parlement, médias, ou autorité judiciaire. En effet, c'est en exploitant les faiblesses de la magistrature qu'il tente de la diaboliser, engendrant la méfiance de l'opinion publique. Il a ainsi instrumentalisé l'affaire d'Outreau et la peur de l'erreur judiciaire, lorsqu'il a voulu supprimer les juges d'instruction.

Puis, il a jeté le discrédit sur cette profession en affirmant que des "dysfonctionnements graves des services de police et de justice avaient permis la remise en liberté sans suivi de Tony Meilhon", principal suspect du meurtre de Laetitia Perrais à Pornic, promettant même des sanctions ! L'ampleur de la contestation fut alors à la mesure de l'indécence de cette déclaration...

Aujourd'hui, le désaveu du Chef de l'Etat envers les hommes de loi se concrétise par son intention d'instaurer un jury populaire en correctionnelle. S'il est louable de vouloir associer les citoyens au travail judiciaire, ce projet est aussi incohérent que démagogique. Le jury est populaire, mais l'argument est populiste, car il est illusoire d'imaginer que la sentence puisse en être plus juste, voire plus sévère. Dire le droit ne doit pas être la réponse à une émotion ! De plus cette réforme très coûteuse va alourdir considérablement le fonctionnement d'une justice pénale déjà trop asphyxiée, faute de moyens, face à un contentieux en perpétuelle augmentation. Ce projet va donc faire de personnes non formées, des juges statuant sur des faits délictuels plus complexes qu'en matière criminelle, au cours d'une procédure non appropriée, essentiellement écrite, au détriment du justiciable.

Alors que la fin du jury d'assises était envisagée par le précédent Garde des Sceaux afin de désengorger les cours, réduire les délais d'audience et éviter les frais d'in-

Aujourd'hui, le désaveu du Chef de l'Etat envers les hommes de loi se concrétise par son intention d'instaurer un jury populaire en correctionnelle.

demnisation des jurés, la détermination de Nicolas Sarkozy dans sa poursuite d'une stigmatisation déjà bien amorcée de la magistrature, explique un tel revirement. ▶

jour
canton



(1) Visite à la gendarmerie de Saint-Lys où accompagnée du Maire, Jacques Tène, j'ai rencontré le lieutenant Bénédicte Gomes, qui nous a exposé la réalité de la situation délictuelle sur le canton.

(2) Avec les personnels du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Garonne, basé à Colomiers, et Pierre Izard, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne.

(3) J'étais à Toulouse devant le Palais de justice afin d'apporter mon plein soutien au mouvement des magistrats et du monde judiciaire mais également des policiers, qui demandent à la fois le respect de l'institution et des moyens pour la faire fonctionner.

Extraits de nos propositions de loi PS

- Proposition de loi n°2673 tendant à renforcer la transparence de l'information en matière de sécurité civile, du transport aérien et mise en œuvre de la réglementation européenne relative aux enquêtes accidents (2010).
- Proposition de loi n°2753 relative au mécanisme de prévention de la surpopulation pénitentiaire (2010).
- Proposition de loi n°3042 visant à mettre fin au traitement discriminatoire des gens du voyage (2010).



© Assemblée nationale

Ma parole à l'Assemblée Nationale

... J'affaire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les tarifs EDF du rachat de l'électricité produite par des panneaux solaires photovoltaïques. Il serait, en effet, plus juste que les personnes ayant installé des panneaux solaires photovoltaïques avant 2004 puissent également, par dérogation, bénéficier de ces nouveaux tarifs. Je souhaite connaître la position du Gouvernement sur ce sujet...

Question au Gouvernement
Juillet 2008

Environnement | Agriculture

Un grenelle pour rien ?

Le développement durable s'appuie sur 3 piliers sur un strict pied d'égalité : pilier social-sociétal, pilier environnemental et pilier économique. L'économie, le sociétal et l'environnemental sont interdépendants.

Le Grenelle de l'environnement a suscité un espoir, mais ses mesures les plus audacieuses en faveur d'une autre croissance ont été détricotées sous la pression des groupes d'intérêts divers. Pourtant, la préservation écologique autant que la relance économique passent par un nouveau contenu de croissance.

LE PHOTOVOLTAÏQUE : une filière profondément déstabilisée

Alors que la filière du photovoltaïque a été profondément déstabilisée par les deux baisses successives des tarifs d'achat en 2010 puis par le décret instaurant un moratoire sur tous les nouveaux raccordements aux réseaux de distribution d'électricité en décembre, le pré-rapport Charpin/Trink n'apporte aucune nouvelle perspective : muet sur l'objectif de développement ; muet sur le besoin de stabilité juridique et sur le dispositif applicable ; muet enfin sur le besoin de créer une véritable filière de l'énergie solaire française, et sur les conditions de sortie du moratoire.

Pire, ce document traduit un véritable échec de la concertation, en occultant totalement les remarques et propositions des acteurs du secteur. De même, il sape le travail des collectivités, notamment les régions, qui œuvrent à la diversification industrielle et énergétique et ont largement impulsé et accompagné le développement des énergies renouvelables sur leurs territoires. Cela remet en cause toute politique efficace en faveur des énergies propres conduite par les collectivités publiques.

LES ENTREPRISES : Vers une bonne gouvernance d'entreprise en matière de développement durable

Le rôle et la capacité d'agir des entreprises en faveur du développement durable sont importants. En effet, les entreprises peuvent devenir un acteur de la solution aux principaux maux de ce siècle que sont la perte de biodiversité et le changement climatique en s'engageant massivement dans une démarche de responsabilité sociétale.

La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) peut être définie comme un processus dynamique et continu dans lequel s'inscrit une entreprise qui viserait à créer de la plus-value dans les dimensions économiques, sociales et environnementales.

De nombreuses entreprises ont progressivement pris conscience des bénéfices apportés par la RSE en termes d'images, de mobilisation des salariés, et encore de proactivité par rapport à l'évolution réglementaire, et se sont, en conséquence, engagés dans des initiatives de RSE. Ces mesures opérationnelles de RSE se sont cependant développées sans aucune sécurité juridique ou de représentativité des parties prenantes.

Il revenait aux Lois Grenelle de donner le sens de ce mouvement, d'en préciser les grands principes et d'inciter les entreprises à s'intégrer dans ce mouvement.

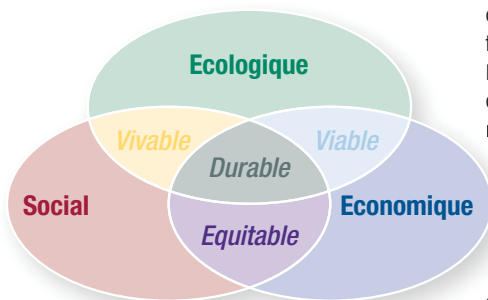
Il aurait été nécessaire de confier, dans la loi, à une autorité la poursuite des entreprises ne respectant pas l'obligation de rapporter.

En souhaitant porter le seuil des entreprises soumises à l'obligation de rendre compte des impacts environnemental et sociétal de leurs activités, aux firmes de 5 000 salariés, le Gouvernement porte un nouveau coup de canif à la construction d'un modèle économique responsable et durable.

Les députés socialistes ont, lors de l'examen de la loi Grenelle 2, défendu et appelé à ce que soit indiqué dans la loi le seuil des 500 salariés. Nous avons, également et à de nombreuses reprises, mis en exergue la pression qu'exercent les lobbies des entreprises afin de revenir sur les engagements pris lors des négociations du Grenelle.

Nous avons demandé au gouvernement de rédiger et publier au plus vite un décret d'application respectueux des engagements démocratiquement souscrits lors des lois Grenelle 1 et 2. Nous avons également invité à plusieurs reprises le gouvernement à ne plus céder aux pressions des lobbyistes, lui rappelant qu'il doit avant tout agir au nom de l'intérêt général.

Le gouvernement a choisi, comme il l'a fait pour la taxe poids lourd ou le bilan carbone des entreprises, de reporter la mise en œuvre d'une mesure de politique environnementale efficace. ■



Le saviez-vous ?

Plus de 75% des français considèrent le développement durable comme une nécessité.

Le problème de l'eau



La Région Midi-Pyrénées est caractérisée par une mauvaise répartition annuelle de la pluviométrie et un important stress hydrique en période estivale avec des incidences sur la production agricole et sur les équilibres écologiques des milieux. L'évolution du climat tend à accentuer l'amplitude de ce phénomène, à modifier les calendriers de pluviométrie en regard des cycles biologiques des cultures.

Dans ces conditions, l'irrigation reste une nécessité qui permet de sécuriser et de régulariser les productions agricoles et donc d'assurer un revenu aux agriculteurs. Elle permet en outre d'apporter des garanties qualitatives aux produits régionaux et offre des possibilités de diversification sur des nouveaux créneaux à plus forte valeur ajoutée.

Près de 250 000 ha sont irrigués, corres-

pondant à une consommation d'eau de l'ordre de 400 millions de m³ pour 13 300 irrigants ; ce qui contribue au contexte de déficits hydriques structurels des masses d'eau en Midi-Pyrénées.

Aujourd'hui la mise en œuvre de la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 et de ses textes d'application prévoit l'agrément d'organismes de gestion par bassin au printemps 2012 et la définition préalable des "volumes prélevables".

Ces "volumes prélevables" entraînent clairement une restriction de l'accès à la ressource en eau dans de nombreux bassins de la région. Cette restriction soulève la question de la création dans des délais très courts, de ressources nouvelles adaptées à chaque bassin.

Bien que ne relevant pas de ses compétences directes, la Région maintient depuis de longues années un effort constant sur l'hydraulique agricole, tant en faveur de la création de ressources (petite, moyenne et grande hydraulique), qu'en faveur de la gestion économe et équilibrée de la ressource en eau (modernisation des réseaux d'irrigation, soutien d'étiage de la Garonne, ...).



(1)



(2)

(1) J'ai organisé une table ronde avec des agriculteurs à Cambarnard, où le Maire Jean-Claude Bollati nous recevait.

Cet échange m'a permis d'identifier leurs préoccupations : ils redoutent fortement l'application des nouvelles dispositions sur l'irrigation et la gestion des ressources en eau, et le devenir de nombreuses terres cultivées.

De plus, les agriculteurs sont unanimes pour dénoncer le fait que les nouvelles législations sont prises sans concertation.

(2) Je me suis rendue à la station d'épuration du Lherm.

Tout au long de la visite, le Maire Jean Ayçaguer m'a présenté les nouveaux équipements solaires et écologiques respectueux de l'environnement.

Le nucléaire

La France aujourd'hui est le pays le plus dépendant du nucléaire concernant ses ressources en électricité. 76% de la consommation de l'électricité provient du nucléaire contre 28% en Allemagne et 18% en Espagne. Nous avons donc un retard considérable à rattraper en matière d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie pour diminuer d'une manière très sensible notre dépendance au nucléaire. Il faut réaffirmer avec force que la filière du nucléaire civil français ne peut être contrôlée que par la puissance publique, contrairement à l'expérience japonaise récente et désastreuse.

La transition énergétique doit être démocratique. Les décisions énergétiques sont prises aujourd'hui sans réelles informations, ni vrai débat. Dans une société ouverte où le risque zéro n'existe pas, les choix doivent être partagés avec les citoyens, non pas sous forme de referendum, mais doivent faire l'objet de véritables débats où chacun prend ses responsabilités.

jour
canton

Extraits de nos propositions de loi PS

) **Proposition de loi n°357** relative à l'extension du régime de retraite complémentaire obligatoire aux conjoints et aides familiaux de l'agriculture (2007).

) **Proposition de loi n°391** relative à l'interdiction de présence d'organisme génétiquement modifié dans la production des produits agricoles bénéficiant d'un signe d'identification de la qualité ou d'une appellation d'origine (2007).

) **Proposition de loi n°3158** pour l'instauration d'un bouclier rural au service des territoires d'avenir (2011).



© Assemblée Nationale

Anciens combattants

BUDGET 2010 : LA DÉCEPTION

Le projet de loi de finances pour 2010 n'a une fois encore pas répondu aux revendications pourtant légitimes du Monde Combattant. Malgré les engagements pris, c'est un budget de renoncement, bien en deçà de la réalité sociale des anciens combattants et de leurs familles.

En effet, ni la retraite du combattant, ni l'allocation différentielle pour les veuves d'anciens combattants les plus démunis, ni la rente mutualiste n'ont été revalorisées à hauteur des besoins de leurs bénéficiaires.

De même, l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) n'a pas obtenu les moyens humains et financiers nécessaires à son activité de gestion des droits des victimes de guerre, des veuves et des orphelins de guerre.

Lors des débats sur le budget 2010, le Groupe Socialiste auquel j'appartiens a déposé des amendements répondant à l'ensemble des revendications du monde combattant sur l'ensemble des thèmes cités auparavant mais également sur les problèmes liés à la campagne double, l'instauration de la demi part fiscale dès 70 ans, et sur une augmentation des crédits prévus pour le droit à réparation des victimes des essais nucléaires.

Par ailleurs, nous continuons d'affirmer notre volonté de défense d'une véritable politique de mémoire car revenir sur le passé ne signifie pas raviver d'anciennes querelles mais tirer les leçons d'une époque révolue et poursuivre le chemin de la paix.

Mais notre inquiétude est grande car la baisse de plus de 47 millions d'euros du budget des anciens combattants pour 2010 s'inscrit dans un projet politique à long terme, la programmation des dépenses pour 2011 envisage en effet une baisse de 110 millions d'euros des crédits de paiements.

Le Groupe Socialiste s'opposera à chaque fois que cela sera possible à tout renoncement et à l'effacement programmé de la politique en direction des Anciens Combattants !



(1)



(2)



(3)

(1) Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Fonsorbes en compagnie du Maire et Conseiller général, Pierre Duplanté et des Maires du canton de Saint-Lys lors de la commémoration du 19 mars 1962.

(2) Aux côtés du Maire Louis Escoula, j'ai eu l'honneur de recevoir la médaille de la FNACA l'année dernière à Plaisance du Touch lors de l'Assemblée générale du Comité local des Anciens Combattants.

(3) Commémoration de l'anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie au Monuments aux morts avec les Anciens Combattants, les élus et le Maire de Pibrac, Robert Bon.

Extraits de nos propositions de loi PS


-) **Proposition de loi n°932** visant à l'instauration de mesures de réparation en faveur des orphelins de la guerre de 1939-1945 pupilles de la Nation (2008).
-) **Proposition de loi n°1228** relative à la reconnaissance, aux conditions de vie et à l'accueil des anciens combattants originaires des Etats antérieurement liés à la France et ayant accédé à l'indépendance (2008).
-) **Proposition de loi n°2880** visant à attribuer la carte du combattant aux militaires engagés en Algérie avant le 2 juillet 1962 et y totalisant au moins quatre mois de présence (2010).
-) **Proposition de loi** visant à étendre le bénéfice de la campagne double à tous les anciens combattants fonctionnaires engagés en Algérie, au Maroc et en Tunisie entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 novembre 1962 et titulaires d'une carte du combattant (en cours de dépôt).



**KAUFMAN
& BROAD**

**Votre partenaire
Immobilier sur
le grand Toulouse.**

KetB.com
0 800 544 000
Numéro vert **KAUFMAN & BROAD**
L'AVENIR VOUS APPARTIENT


Partenaire


Centaure



Centre Centaure Midi-Pyrénées
à 5 minutes de Toulouse
Autoroute A62
Echangeur de Saint Jory
31150 BRUGUIERES

**Centaure est un centre agréé pour dispenser des
stages de reconstitution de points sur le permis**

 **Récupérez 4 points en 2 jours**

Centaure, vous propose de récupérer 4 points dans
un environnement unique. Chaque centre dispose de
salles de formation équipées de matériels
audiovisuels et informatiques, d'outils pédagogiques
spécifiques et de pistes d'exercices. Vous évoluez
au sein d'un site dédié à la prévention. Vous
récupérez vos points, mais en plus, vous saurez
comment mieux appréhender la route.

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS
Tél. : 05 34 27 67 77
Fax : 05 61 09 09 23
Mail : contact@centauremp.com

Retrouvez toutes nos prestations
sur notre site Internet www.centaure.com

CERAS
CERAS CERAS CERAS CERAS CERAS
CERAS CERAS CERAS CERAS CERAS
CERAS CERAS CERAS CERAS CERAS
CERAS CERAS CERAS CERAS CERAS
CERAS CERAS CERAS CERAS CERAS
CERAS CERAS CERAS CERAS CERAS
CERAS CERAS CERAS CERAS CERAS
CERAS CERAS CERAS CERAS CERAS
CERAS CERAS CERAS CERAS CERAS


SOINS*

PRÉPARATION DES REPAS

MENAGE - REPASSAGE

GARDE D'ENFANT**

JOURS, NUITS, 7 JOURS SUR 7

* hygiène-comfort
** + 3 ans

**PRISE EN CHARGE ET SUIVI
DE DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.**

**AIDE
& SOINS
À DOMICILE**

Livraison de repas

CERAS
CENTRE RÉGIONAL D'AIDE ET SERVICE
ASSOCIATION AGRÉÉE

21, Rue Caraman 31000 TOULOUSE
FAX 05 61 63 14 90
contact@ceras-mp.com

05 61 99 02 33

Le Clos de Rouffiac

Rouffiac - Tolosan

une qualité de vie rare aux Portes de Toulouse



Des prestations aux exigences
du label BBC

label BBC
Effinergie

Votre 3 Pièces
de 61,63 m²
avec balcon



Renseignements et Vente

58 Bis, Ch. du Chapitre 31100 TOULOUSE

05 61 53 11 89 • 06 87 13 35 09

www.boltpromotion.com

Parlement des enfants



UNE FOIS PAR AN DES ENFANTS PRENNENT LA PLACE DES DÉPUTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE : C'EST LE PARLEMENT DES ENFANTS



Organisé conjointement par le Président de l'Assemblée nationale et le Ministre de l'Éducation nationale, cet évènement propose à 577 classes de CM2, réparties sur l'ensemble du territoire de la République, d'élaborer collectivement une proposition de loi sur un problème de société. Cette année, il est proposé aux enseignants de travailler sur deux thèmes : "Agir en citoyen et s'engager au service de la collectivité" et "Sport ou citoyenneté".

Chaque délégué junior élu par sa classe se rendra le samedi 28 mai 2011 à l'Assemblée nationale pour participer au 17^{ème} Parlement des enfants.

Placés en salle de commission le matin, les députés juniors discuteront des trois propositions de loi qui auront été sélectionnées par le jury national. Les députés, sont là pour animer les débats, répondre aux questions et rappeler les lois existantes. Pendant ce temps, les parents visitent le Palais Bourbon où se tient la séance du parlement des enfants. Ils assistent l'après-midi à la séance officielle, au cours de laquelle leurs enfants siègent dans l'hémicycle à la place des députés de leurs circonscriptions. ▶

(1) Avec les enfants de l'école Léonce Bourliaguet à Toulouse sélectionnés pour l'édition 2008 du Parlement des Enfants.

(2) Avec les écoliers pibracais, Julie Manine et Thomas Wright, élus respectivement députée junior et suppléant 2010 par leurs camarades de classe de CM2 de l'école Maurice Fonvielle, et le Maire de Pibrac, Robert Bon.

(3) Avec les enfants de la classe de CM2 de l'école Alphonse Daudet à Plaisance du Touch sélectionnée pour l'édition 2011, leur enseignant, leur directeur d'école et Louis Escoula, Maire.



EIFFAGE

TRAVAUX PUBLICS SUD-OUEST

Les Empeaux
46090 MAXOU

Tél. : 05 65 30 94 03

Fax : 05 65 20 08 08

centragri
Centre de Gestion Agricole Agréé
Midi-Pyrénées

Un accueil et un service personnalisé

**Une expérience et un savoir-faire reconnus
dans le monde agricole**

Depuis 1983, CENTRAGRI, met à votre service son savoir-faire et son expérience dans le domaine de la gestion. La maîtrise des outils de gestion, la compétence, la motivation et l'écoute, font de CENTRAGRI votre partenaire privilégié, pour vous aider dans la gestion et l'évolution de votre entreprise agricole.

Vous permet de bénéficier :

D'AVANTAGES FISCAUX

- La majoration de 35 % sur le revenu fiscal déclaré pour le calcul de l'impôt sur le revenu n'est pas applicable aux adhérents de Centre de Gestion.

D'UNE ASSISTANCE A LA GESTION

- En synergie et en complément de la mission de votre expert-comptable, CENTRAGRI vous propose Conseil et Assistance dans la gestion de votre entreprise.

Le dossier de gestion



- Réalisé à partir du double de votre liasse fiscale et des documents annexes, (ratios, tableaux, commentaires).
- Une équipe d'analyses de gestion est à votre disposition pour vous aider à la compréhension de ce document.

Les statistiques professionnelles



- annuelles, régionales et départementales
- Centragri vous propose des statistiques fiables et représentatives par secteurs d'activités.
- Les données chiffrées sont l'étude et le regroupement de données de 9 Centres de Gestion différents.

Association
loi 1901,
créée
à l'initiative des
experts-comptables
de la Région
Midi-Pyrénées,
CENTRAGRI
regroupe
2000 Agriculteurs et
près de
350 correspondants
experts-comptables
(liste du réseau
experts-comptables
agricole).

13 avenue Jean Gonord
B.P. 95081
31504 Toulouse Cedex 5
Tél. 05 62 16 73 59
Fax. 05 62 16 73 53
info@centragri.asso.fr

Une information primordiale

- Coûts standardés à l'hectare avec et sans main d'œuvre.
- Estimations des produits finis à la clôture de l'exercice.
- Indices des fermages pour Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon.
- Estimations des stocks viticoles.
- Informations sur les calculs des cotisations sociales.
- Revue "Info Agricole", publiée par la Fédération des Centres de Gestion Agricole Agréés (5 numéros/an).



Les rendez-vous de la formation

(consultable sur notre site web)

- Des formations proches de vos préoccupations quotidiennes.
- Des intervenants indépendants, ou organismes agricoles reconnus, animent des journées de formation ou d'information, sur des thèmes variés : actualités agricoles, ressources humaines, informatique, juridique, fiscalité ou comptabilité.
- Décentralisation de certaines journées sur Albi et Rodez.



www.centragri.asso.fr

(les différents services du Centre, les dates des futures manifestations, les documents d'informations, le calendrier des permanences sur Albi et Cahors).



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 6 experts-comptables, 4 Membres agriculteurs,
- 2 institutions du monde agricole,
- 3 Membres honoraires.

BUREAUX ANNEXES :

1 rue du Général Roche - 81012 ALBI cedex - Tél : 05 63 38 41 55 (renvoi d'appel)
• 13 Boulevard Gambetta - 46000 CAHORS - Tél : 05 65 22 04 19

Inaugurations



(1)



(2)



(3)



(4)



(5)



(6)

- (1) Ouverture du nouveau CFA Bâtiment Travaux Publics à Muret aux côtés de M. Malvy, Président de Région et A. Mandement, Maire de Muret.
- (2) A l'occasion de l'inauguration de la 2^{ème} maison de l'association Dominique basée à Fonsorbes avec sa Présidente M^{me} Delpech et le Conseiller général du canton de Saint-Lys et Maire de Fonsorbes, P. Duplanté.
- (3) Mise en service de la déviation de Leguevin aux côtés de M. Malvy, Président de Région, P. Izard, Président du Conseil Général et M-C Leclerc, Conseillère générale du canton de Leguevin.
- (4) Avec les maires et les citoyens lors de l'inauguration du stade de Lévigac en mémoire à Yves Chambeoît, ancien maire de la commune.
- (5) Lors de l'inauguration de l'académie de boxe de Christophe Tiozzo au Mirail, sur la partie toulousaine de la circonscription.
- (6) Inauguration du lycée de Fonsorbes avec M. Malvy, Président de Région et P. Duplanté, Conseiller général et Maire de Fonsorbes.

Diaporama photos





(7)



(9)



(8)



(10)

- (1) Avec François Hollande lors des journées parlementaires socialistes.
- (2) Avec mes collègues parlementaires de la Haute-Garonne.
- (3) Cérémonie de remise des chèques de l'Association seyssoise "Une Foulée pour la Vie", à Médecins du Monde et à la Ligue Régionale contre le Cancer.
- (4) A Pibrac, découverte des nouvelles structures telle que l'espace emploi en compagnie des personnels et des élus, dont le Maire Robert Bon.
- (5) A Tournefeuille, avec Claude Raynal, Maire et Conseiller général et Elisabeth Segura, Conseillère Régionale à la rencontre des gens du voyage sur l'aire d'accueil nouvellement aménagée.
- (6) Aux côtés de Bernard Sicard, Maire de Colomiers, lors du festival annuel de la bande dessinée à Colomiers.
- (7) Traditionnel repas des aînés à Lévigac avec le Maire Jean-Jacques Siméon.
- (8) Rencontre à Bragayrac avec les aînés de la commune pour échanger sur leurs préoccupations accompagnée du Maire Christophe Couchaux.
- (9) Mise en service du rond-point Georges Garail à Lamasquère en compagnie du Maire, Jean-Claude Bourg, du Conseiller général du canton de Saint-Lys, Pierre Duplanté et du Conseiller général du canton de Muret, Alain Bertrand.
- (10) Avec Christophe Couchaux, Maire de Bragayrac, Germain Dorbes, Maire de Saint-Thomas, Robert Cassagne, Maire d'Empeaux et Cathy Ortega, Maire de Saiguède.

Organisme public de formation continue pour adultes, Centre interuniversitaire d'éducation permanente, Centre régional du Conservatoire National des Arts et Métiers de Midi-Pyrénées, l'**IPST-CNAM** propose en cours du jour, en cours du soir, en alternance ou à distance (FOD) :

► **Des formations diplômantes :**

- La capacité en droit
- Le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU B scientifique)
- Des diplômes universitaires de technologie (DUT)
- Les diplômes et titres inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles du Cnam
- Les formations et diplômes des instituts et centres spécialisés du Cnam :
 - Centre national de l'entrepreneuriat (ARDAN - CNE)
 - Institut commercial supérieur des Arts et Métiers (ICSV) **en alternance**
 - Institut des techniques économiques et comptables (INTEC).

► **Des formations qualifiantes :**

Anglais - Communication et développement personnel - Management - Comptabilité, gestion, finance - Informatique et bureautique - Préparation aux concours paramédicaux (*cours du jour et cours du soir*) - Formations culturelles - Travail et relations professionnelles - Santé et sécurité au travail.

► **Des stages inter et intra entreprises.**

A la demande des entreprises ou d'organismes publics, mise en place de tous types de formation.

► **Des enseignements multimédia à distance,**

L'IPST-Cnam peut apporter son expérience en ingénierie de formation à distance à tout organisme désireux de développer des enseignements multimédia.

► **VAE, VES**

La possibilité de faire valider au Cnam ses Acquis de l'Expérience ou des Études Supérieures.



Voire appartement à Toulouse au cœur des commerces

TRAVAUX EN COURS APPELEZ BARBARA VIÉ DÈS MAINTENANT :
05 34 259 160

TOULOUSE - Proche Cancéropôle
Prix direct promoteur
Parking inclus

T2 à partir de 123 000 €

Groupe Carrere Une exclusivité **LOFT ONE** et ses partenaires

WWW.LOFT-ONE.COM

Studio Loft One - Illustration non contractuelle - SAS LOFT ONE - N°ORIAS 021028086

Ingénierie
MAITRISE D'OEUVRE

INGENIERIE MAITRISE D'OEUVRE PUBLIQUE ET PRIVEE

- lotissements
- aménagements urbains
- réseaux divers
- déchetteries
- études hydrauliques

Sarl Bernard FRAUCIEL ETUDES
INGENIERIE - MAITRISE D'ŒUVRE

4 bis chemin de Bénech - 31470 FONSORBES
Tel : 05.62.14.01.15 - Fax : 05.62.14.49.37
Email : contact@bfe31.com

ESPACE FORMATION / CONSEIL

EXTERNALISATION DE LA PAYE, SES ANNEXES

Dominique SAFR - Valérie L'HERMITTE

Spécialistes en :

- Bureautique - Logiciels : SAGE - CIEL - EBP - Droit social - Paye - Comptabilité
- Gestion - Analyse financière - Conseil - Ingénierie pédagogique et financière
- Externalisation de la paye et de tout son déclaratif

Siège Social :
48 av. J. Douzane - 31600 MURET - Tel. 05 61 56 93 93 - Fax : 09 70 62 60 17
espace.formation.conseil@wanadoo.fr - www.espaceformationconseil.com



VENTE

SABLE - GRAVIERS – BETON – TERRE VEGETALE – COMPOST

++++

DECHARGE

DECHETS VERTS – GRAVATS

++++

LOCATION DE BENNES

++++

LOCATION DE CAMIONS



REALISEZ VOS ENVIES..... !!!

Chemin de la Saudrune
31600 SEYSSES
Tél : 05.61.56.28.29 Fax : 05.61.56.27.77
Mail : terreauplus@orange.fr

Contacts

MA PERMANENCE

A partir du 18 juillet 2011, ma permanence parlementaire basée actuellement à Seysses sera transférée à Tournefeuille. Voici les coordonnées pour me contacter :

Monique IBORRA

Députée de la Haute-Garonne

22, boulevard Vincent Auriol

31170 TOURNEFEUILLE

Tél. 05 61 44 63 82 - Fax 05 61 08 84 68

Mail : monique.iborra@orange.fr.

Je vous y recevrai sur rendez-vous les lundi matin et vendredi après-midi.
Prise de rendez-vous au 05 61 44 63 82.



MA SUPPLÉANTE

Ma suppléante, **Bernadette BARRAL** est cadre dans une entreprise de services. Elle occupe un mandat d'adjointe au Maire de Fonsorbes, en charge de la culture de la culture et des associations. Elle est amenée à me représenter sur certaines manifestations sur la circonscription et notamment lorsque je suis retenue à l'Assemblée nationale.



MON ÉQUIPE PARLEMENTAIRE

Mathilde Tolsan : Attachée Parlementaire

- Relations avec l'Assemblée nationale
- Dossiers structurants et relations avec les élus locaux
- Communication institutionnelle



Muriel Cabrit : Attachée Parlementaire

- Rédactions de notes thématiques
- Dossiers généraux et individuels
- Permanences en circonscription



Aude Belacel : Collaboratrice Parlementaire

- Gestion de l'agenda et des déplacements
- Revue de presse
- Dossiers individuels